

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700118	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ALBI

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	45
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	46
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	47
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	48
B1.7 - Etat des engagements reçus	49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires 28/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 263 740,00	9 263 740,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 263 740,00	9 263 740,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 624 550,00	7 624 550,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 624 550,00	7 624 550,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 888 290,00	16 888 290,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 450 300,00	0,00	2 901 050,00	2 901 050,00	2 901 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 946 003,00	0,00	2 018 550,01	2 018 550,01	2 018 550,01
014	Atténuations de produits	1 050 000,00	0,00	1 245 000,00	1 245 000,00	1 245 000,00
65	Autres charges de gestion courante	125 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 571 303,00	0,00	6 244 600,01	6 244 600,01	6 244 600,01
66	Charges financières	220 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	114 000,00	0,00	324 000,00	324 000,00	324 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 915 303,00	0,00	6 858 600,01	6 858 600,01	6 858 600,01
023	Virement à la section d'investissement (6)	964 697,00		605 139,99	605 139,99	605 139,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 600 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 564 697,00		2 405 139,99	2 405 139,99	2 405 139,99
TOTAL		8 480 000,00	0,00	9 263 740,00	9 263 740,00	9 263 740,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 263 740,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	275 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 846 600,00	0,00	8 596 740,00	8 596 740,00	8 596 740,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes de gestion des services		8 211 600,00	0,00	8 996 740,00	8 996 740,00	8 996 740,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 216 600,00	0,00	8 998 740,00	8 998 740,00	8 998 740,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	263 400,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		263 400,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
TOTAL		8 480 000,00	0,00	9 263 740,00	9 263 740,00	9 263 740,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 263 740,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 140 139,99
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	290 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 476 000,00	0,00	2 694 550,00	2 694 550,00	2 694 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 620 000,00	0,00	1 840 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
	Total des opérations d'équipement	240 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 626 000,00	0,00	5 809 550,00	5 809 550,00	5 809 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 520 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 520 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 146 000,00	0,00	7 209 550,00	7 209 550,00	7 209 550,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	263 400,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	563 400,00		415 000,00	415 000,00	415 000,00
	TOTAL	6 709 400,00	0,00	7 624 550,00	7 624 550,00	7 624 550,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 624 550,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	54 900,00	0,00	54 900,00	54 900,00	54 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 789 803,00	0,00	5 014 510,01	5 014 510,01	5 014 510,01
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 844 703,00	0,00	5 069 410,01	5 069 410,01	5 069 410,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 844 703,00	0,00	5 069 410,01	5 069 410,01	5 069 410,01
021	Virement de la section d'exploitation (4)	964 697,00		605 139,99	605 139,99	605 139,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 600 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 864 697,00		2 555 139,99	2 555 139,99	2 555 139,99
	TOTAL	6 709 400,00	0,00	7 624 550,00	7 624 550,00	7 624 550,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 624 550,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 140 139,99

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 901 050,00		2 901 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 018 550,01		2 018 550,01
014	Atténuations de produits	1 245 000,00		1 245 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 000,00		80 000,00
66	Charges financières	280 000,00	0,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	324 000,00	0,00	324 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		605 139,99	605 139,99
Dépenses d'exploitation – Total		6 858 600,01	2 405 139,99	9 263 740,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 263 740,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	265 000,00	265 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 080 000,00		1 080 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	195 000,00	0,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 694 550,00	0,00	2 694 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 840 000,00	150 000,00	1 990 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 209 550,00	415 000,00	7 624 550,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 624 550,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	310 000,00		310 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 596 740,00		8 596 740,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00		90 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	265 000,00	267 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8 998 740,00	265 000,00	9 263 740,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 263 740,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	54 900,00	0,00	54 900,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 014 510,01	0,00	5 014 510,01
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 800 000,00	1 800 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		605 139,99	605 139,99
Recettes d'investissement – Total		5 069 410,01	2 555 139,99	7 624 550,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 624 550,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 450 300,00	2 901 050,00	2 901 050,00
60221	Combustibles et carburants	1 500,00	1 700,00	1 700,00
60222	Produits d'entretien	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60224	Fournitures de magasin	190 000,00	269 000,00	269 000,00
60226	Vêtements de travail	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	35 000,00	0,00	0,00
605	Achats d'eau	372 000,00	380 000,00	380 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	368 000,00	726 000,00	726 000,00
6062	Produits de traitement	85 000,00	136 500,00	136 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	39 500,00	39 000,00	39 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	17 450,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	23 500,00	15 000,00	15 000,00
6071	Compteurs	45 000,00	80 000,00	80 000,00
6078	Autres marchandises	20 000,00	23 000,00	23 000,00
611	Sous-traitance générale	12 000,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	18 650,00	15 000,00	15 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	7 500,00	6 625,00	6 625,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	79 800,00	74 575,00	74 575,00
6161	Multirisques	15 400,00	16 000,00	16 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 500,00	2 500,00
618	Divers	87 000,00	85 000,00	85 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	4 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6241	Transports sur achats	1 100,00	650,00	650,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 200,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 500,00	4 500,00	4 500,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6287	Remboursements de frais	255 200,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	257 000,00	257 000,00
6288	Autres	52 000,00	42 000,00	42 000,00
6353	Impôts indirects	1 500,00	500,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	296 000,00	293 000,00	293 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 946 003,00	2 018 550,01	2 018 550,01
6218	Autre personnel extérieur	279 500,00	70 000,00	70 000,00
6331	Versement de mobilité	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 300,00	5 500,00	5 500,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	2 798,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 300,00	8 000,00	8 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	973 455,00	1 125 550,00	1 125 550,00
6413	Primes et gratifications	178 791,00	231 000,01	231 000,01
6415	Supplément familial	13 853,00	15 000,01	15 000,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	179 443,00	230 000,00	230 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	15 258,00	20 000,00	20 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	260 405,00	265 000,00	265 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 903,00	16 999,99	16 999,99
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	9 014,00	11 000,00	11 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 947,00	12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 036,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 050 000,00	1 245 000,00	1 245 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	1 245 000,00	1 245 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 050 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125 000,00	80 000,00	80 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	53 000,00	38 000,00	38 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6542	Créances éteintes	16 000,00	16 000,00	16 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	56 000,00	26 000,00	26 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 571 303,00	6 244 600,01	6 244 600,01
66	Charges financières (b) (8)	220 000,00	280 000,00	280 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	270 000,00	270 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	114 000,00	324 000,00	324 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	61 000,00	86 000,00	86 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	53 000,00	238 000,00	238 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 915 303,00	6 858 600,01	6 858 600,01
023	Virement à la section d'investissement	964 697,00	605 139,99	605 139,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 564 697,00	2 405 139,99	2 405 139,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 564 697,00	2 405 139,99	2 405 139,99
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 480 000,00	9 263 740,00	9 263 740,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 263 740,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	275 000,00	310 000,00	310 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	240 000,00	240 000,00	240 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	35 000,00	70 000,00	70 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 846 600,00	8 596 740,00	8 596 740,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 852 300,00	5 385 600,00	5 385 600,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 135 200,00	1 161 600,00	1 161 600,00
70128	Autres taxes et redevances	296 000,00	281 600,00	281 600,00
704	Travaux	176 000,00	250 000,00	250 000,00
7064	Locations de compteurs	1 275 500,00	1 403 340,00	1 403 340,00
7065	Produits commissions recouvert assainist	30 000,00	32 000,00	32 000,00
7078	Autres marchandises	100,00	100,00	100,00
7087	Remboursement de frais	64 500,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	64 500,00	64 500,00
7088	Autres produits activités annexes	17 000,00	18 000,00	18 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7588	Autres	90 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 211 600,00	8 996 740,00	8 996 740,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 216 600,00	8 998 740,00	8 998 740,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	263 400,00	265 000,00	265 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	263 400,00	265 000,00	265 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		263 400,00	265 000,00	265 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 480 000,00	9 263 740,00	9 263 740,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 263 740,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	290 000,00	195 000,00	195 000,00
2031	Frais d'études	180 000,00	190 000,00	190 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	110 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 476 000,00	2 694 550,00	2 694 550,00
21311	Bâtiments d'exploitation	240 000,00	210 000,00	210 000,00
21315	Bâtiments administratifs	0,00	15 000,00	15 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 040 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
2154	Matériel industriel	45 000,00	402 000,00	402 000,00
21561	Service de distribution d'eau	100 000,00	20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	31 000,00	68 000,00	68 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	73 050,00	73 050,00
2184	Mobilier	5 000,00	6 500,00	6 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 620 000,00	1 840 000,00	1 840 000,00
2313	Constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 620 000,00	1 740 000,00	1 740 000,00
102020001	Opération d'équipement n° 102020001 (5)	240 000,00	140 000,00	140 000,00
102023001	Opération d'équipement n° 102023001 (5)	0,00	940 000,00	940 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 626 000,00	5 809 550,00	5 809 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 520 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1641	Emprunts en euros	1 520 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 520 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 146 000,00	7 209 550,00	7 209 550,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	263 400,00	265 000,00	265 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	263 400,00	265 000,00	265 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	180 000,00	160 000,00	160 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	65 000,00	65 000,00	65 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 000,00	25 000,00	25 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 400,00	5 000,00	5 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		563 400,00	415 000,00	415 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 709 400,00	7 624 550,00	7 624 550,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 624 550,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	54 900,00	54 900,00	54 900,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	54 900,00	54 900,00	54 900,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 789 803,00	5 014 510,01	5 014 510,01
1641	Emprunts en euros	3 789 803,00	5 014 510,01	5 014 510,01
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 844 703,00	5 069 410,01	5 069 410,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 844 703,00	5 069 410,01	5 069 410,01
021	Virement de la section d'exploitation	964 697,00	605 139,99	605 139,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
28031	Frais d'études	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	500,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	16 000,00	110 000,00	110 000,00
28154	Matériel industriel	0,00	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	40 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	1 321 500,00	715 000,00	715 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	169 000,00	900 000,00	900 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	22 000,00	15 000,00	15 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28184	Mobilier	0,00	4 000,00	4 000,00
28188	Autres	10 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 564 697,00	2 405 139,99	2 405 139,99
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	150 000,00	150 000,00
2031	Frais d'études	250 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 864 697,00	2 555 139,99	2 555 139,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 709 400,00	7 624 550,00	7 624 550,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 624 550,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102020001 (1)
LIBELLE : STATION EAU POTABLE MUTUALISEE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 633 352,61	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	203 521,88	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	203 521,88	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 699,89	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	5 699,89	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 424 130,84	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	6 424 130,84	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102023001 (1)
LIBELLE : POMPAGE RESERVOIR MARRANEL BELLEVUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	940 000,00	b 940 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	660 000,00	660 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	660 000,00	660 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-940 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 728 066,03									
1641 Emprunts en euros (total)					18 728 066,03									
10.001	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	10/10/2008	01/01/2020	15/01/2020	285 000,00	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,595	EUR	T	P	O	A-1
10.002	SFIL CAFFIL	17/07/2019	01/01/2020	01/10/2020	750 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	A	C	O	A-1
10.003	CAISSE D'EPARGNE	20/02/2006	01/01/2020	25/12/2020	86 502,43	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	3,600	EUR	A	P	O	A-1
10.004	SFIL CAFFIL	21/12/2015	01/01/2020	01/03/2020	357 809,59	F	Taux fixe à 2.04 %	2,040	2,056	EUR	T	P	O	A-1
10.005	SFIL CAFFIL	04/06/2019	01/01/2020	01/01/2021	300 000,00	V	(Euribor 12M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,390	0,396	EUR	A	C	O	A-1
10.006	SFIL CAFFIL	04/06/2019	01/01/2020	01/07/2020	860 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,460	EUR	A	C	O	A-1
10.007	CREDIT AGRICOLE	29/12/2017	01/01/2020	15/07/2020	648 815,89	F	Taux fixe à 1.77 %	1,770	1,770	EUR	A	P	O	A-1
10.008	SFIL CAFFIL	18/05/2005	01/01/2020	01/06/2020	135 219,36	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
10.011	SOCIETE GENERALE	10/03/2020	01/01/2020	10/01/2020	668 587,83	F	Taux fixe à 3.62 %	3,620	3,724	EUR	T	C	O	A-1
10.012	SOCIETE GENERALE	10/03/2020	01/01/2020	01/03/2020	443 333,47	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,382	EUR	T	C	O	A-1
10.014	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/10/2018	01/01/2020	06/01/2020	315 789,48	F	Taux fixe à 2.09 %	2,090	2,137	EUR	A	C	O	A-1
10.017	SFIL CAFFIL	02/07/2019	01/01/2020	01/09/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	0,760	EUR	A	C	O	A-1
10.019	SFIL CAFFIL	22/12/2005	01/01/2020	01/01/2021	259 805,52	C	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	4,170	4,231	EUR	A	P	O	E-3
10.020	SFIL CAFFIL	22/05/2008	01/01/2020	01/07/2020	233 439,48	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,529	EUR	T	P	O	A-1
10.021	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	02/11/2020	02/02/2021	295 555,50	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	3,172	EUR	T	C	O	E-3

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10.023	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/10/2010	16/11/2020	25/01/2021	260 696,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,940	2,973	EUR	T	P	O	A-1
10.024	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/10/2010	16/11/2020	25/01/2021	886 368,89	F	Taux fixe à 2.94 %	2,940	2,973	EUR	T	P	O	A-1
10.025	BANQUE POPULAIRE	08/10/2010	01/01/2020	29/02/2020	941 141,77	F	Taux fixe à 2.35 %	2,350	2,371	EUR	T	P	O	A-1
10.026	SFIL CAFFIL	19/11/2020	10/12/2020	01/07/2021	3 500 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.82)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,820	0,835	EUR	T	C	O	A-1
10.027	ARKEA	26/11/2021	21/12/2021	28/02/2022	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,170	0,173	EUR	T	C	O	A-1
10.028	CREDIT AGRICOLE	02/12/2022	13/12/2022	31/03/2023	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,983	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 728 066,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 265 456,92					1 381 541,75	260 826,35	0,00	63 932,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 265 456,92					1 381 541,75	260 826,35	0,00	63 932,56
10.001	N	0,00	A-1	133 422,33	7,54	F	Taux fixe à 2.57 %	2,595	15 764,36	3 277,84	0,00	629,96
10.002	N	0,00	A-1	675 000,00	26,75	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	25 000,00	9 112,50	0,00	2 169,38
10.003	N	0,00	A-1	52 033,52	3,98	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	12 326,64	1 873,21	0,00	19,85
10.004	N	0,00	A-1	270 253,30	8,17	F	Taux fixe à 2.04 %	2,056	30 393,48	5 281,64	0,00	394,17
10.005	N	0,00	A-1	270 000,00	17,00	V	(Euribor 12M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 12M	3,732	15 000,00	1 067,62	0,00	9 483,11
10.006	N	0,00	A-1	773 999,99	26,50	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	28 666,67	11 300,40	0,00	5 410,71
10.007	N	0,00	A-1	578 263,60	19,54	F	Taux fixe à 1.77 %	1,770	24 354,81	10 235,27	0,00	4 493,59
10.008	N	0,00	A-1	115 973,61	12,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	6 944,39	4 720,13	0,00	2 576,21
10.011	N	0,00	A-1	451 748,55	6,02	F	Taux fixe à 3.62 %	3,724	72 279,76	15 584,69	0,00	3 128,93
10.012	N	0,00	A-1	177 333,43	1,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,382	88 666,68	6 204,67	0,00	314,03
10.014	N	0,00	A-1	252 631,59	11,01	F	Taux fixe à 2.09 %	2,137	21 052,63	5 019,66	0,00	1 169,67
10.017	N	0,00	A-1	4 000 000,01	11,67	F	Taux fixe à 0.76 %	0,760	333 333,33	30 400,00	0,00	9 211,48
10.019	N	0,00	E-3	194 391,53	4,00	C	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	6,417	35 179,96	13 421,93	0,00	10 181,34
10.020	N	0,00	A-1	77 374,67	1,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,529	61 560,09	2 424,81	0,00	175,49
10.021	N	0,00	E-3	182 962,86	3,09	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	9,107	56 296,32	13 910,98	0,00	1 517,49

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGOIS - EAU POTABLE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10.023	N	0,00	A-1	191 582,98	4,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,973	36 105,30	5 236,90	0,00	825,33
10.024	N	0,00	A-1	651 381,78	4,82	F	Taux fixe à 2.94 %	2,973	122 758,00	17 805,48	0,00	2 806,11
10.025	N	0,00	A-1	487 103,17	2,91	F	Taux fixe à 2.35 %	2,371	158 578,44	10 056,28	0,00	643,36
10.026	N	0,00	A-1	3 290 000,00	23,25	F	Taux fixe à 0.6 %	0,601	140 000,00	19 425,00	0,00	4 672,50
10.027	N	0,00	A-1	1 440 000,00	23,91	V	(Euribor 3M + 0.17)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,203	60 000,00	43 902,23	0,00	4 109,85
10.028	N	0,00	A-1	1 000 000,00	20,00	F	Taux fixe à 2.95 %	2,983	37 280,89	30 565,11	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 265 456,92					1 381 541,75	260 826,35	0,00	63 932,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
10.019	SFIL CAFFIL	259 805,52	194 391,53	3	7,00		Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	0,00	Taux fixe 2.99% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0.3% sinon (5.35% - 5 x spre	6,417	13 421,93	0,00	1,27
10.021	CREDIT FONCIER DE FRANCE	295 555,50	182 962,86	3	6,00		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	9,107	13 910,98	0,00	1,20
TOTAL (E)		555 361,02	377 354,39						0,00			27 332,91	0,00	2,47
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		555 361,02	377 354,39						0,00			27 332,91	0,00	2,47

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 888 102,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	2	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	2,47	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	377 354,39	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2022-09-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / biens mobiliers/materiel/etudes	5	27/09/2022
L	Subventions Equipement / biens immobiliers/ installations	30	27/09/2022
L	Subventions Equipement / projets infrastructures d interet national	40	27/09/2022
L	Frais etude non suivis de realisations	5	27/09/2022
L	Frais R&D	5	27/09/2022
L	Logiciels - licences	5	27/09/2022
L	Materiel de bureau / informatique	5	27/09/2022
L	Autocommutateurs	10	27/09/2022
L	Mobilier de bureau	10	27/09/2022
L	Vehicules legers	8	27/09/2022
L	Motos / velos	5	27/09/2022
L	Fontainerie et pompes	5	27/09/2022
L	Compteurs sectorisation	10	27/09/2022
L	Materiel et outillage transportable	5	27/09/2022
L	Materiel et outillage fixe	10	27/09/2022
L	Coffre-fort	10	27/09/2022
L	Biens et mat?riels < 600?	1	27/09/2022
L	Reseaux eau potable	60	27/09/2022
L	Instal. generales / amngt constructions	15	27/09/2022
L	Installations et appareils de chauffages	10	27/09/2022
L	Appareils de levage ascenceurs	20	27/09/2022
L	Genie civil reservoir eau potable	40	27/09/2022
L	Etancheite de reservoir eau potable	20	27/09/2022
L	Equipement electromecaniques	15	27/09/2022
L	Station eau potable genie civil-vrd	50	27/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		57 100,73	57 100,73	0,00	57 100,73
PROVISION POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	15/12/2020	42 164,75	42 164,75	0,00	42 164,75
PROVISION POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	28/09/2021	14 935,98	14 935,98	0,00	14 935,98
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		57 100,73	57 100,73	0,00	57 100,73
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		343 447,71	343 447,71	0,00	343 447,71
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	29/09/2020	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	14/12/2021	198 780,49	198 780,49	0,00	198 780,49
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	15/12/2022	144 667,22	144 667,22	0,00	144 667,22
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		343 447,71	343 447,71	0,00	343 447,71

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 665 000,00	I 1 665 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 400 000,00	1 400 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 400 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		265 000,00	265 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	265 000,00	265 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 665 000,00	0,00	0,00	1 665 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 405 139,99	III 2 405 139,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 405 139,99	2 405 139,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	5 000,00
28131	Bâtiments	1 000,00	1 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	110 000,00	110 000,00
28154	Matériel industriel	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	715 000,00	715 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	900 000,00	900 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	15 000,00	15 000,00
28182	Matériel de transport	10 000,00	10 000,00
28184	Mobilier	4 000,00	4 000,00
28188	Autres	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	605 139,99	605 139,99

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 405 139,99	0,00	0,00	0,00	2 405 139,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 665 000,00
Ressources propres disponibles	IV 2 405 139,99
Solde	V = IV – II (6) 740 139,99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,80	0,00	11,80	9,80	2,00	11,80
Adjoint administratif pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif terr.	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Attaché	A	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,60	0,00	26,60	15,80	10,80	26,60
Adjoint technique pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial	C	7,80	0,00	7,80	1,80	6,00	7,80
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	0,80	0,00	0,80	0,00	0,80	0,80
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		38,40	0,00	38,40	25,60	12,80	38,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	401	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	429	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - EAU POTABLE - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 47

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 08/02/2023

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 14/02/2023

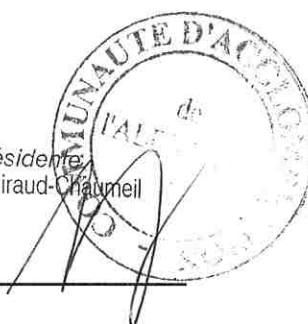
(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 14/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

La Présidente
Stéphanie Guiraud-Chaumeil



Certifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

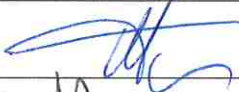
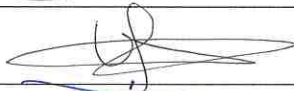
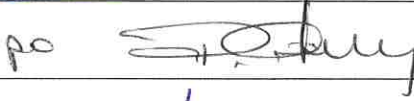
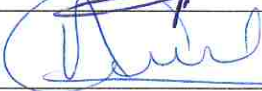
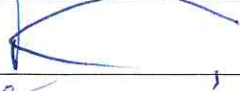
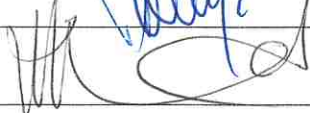
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

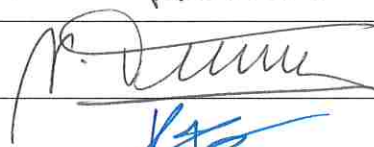
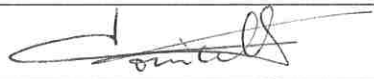
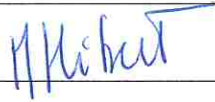
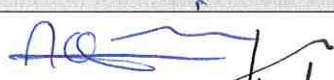
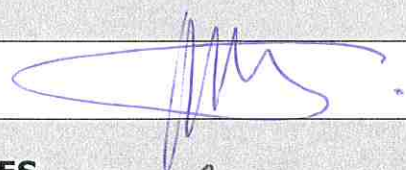
FEUILLE D'EMARGEMENT

Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

BUDGET PRIMITIF 2023

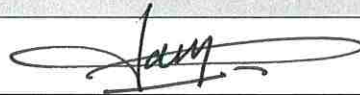
Mardi 14 février 2023 à 18 heures 30
Salle des États Albigeois – Mairie d'Albi

PRÉNOM-NOM	SIGNATURE
CONSEILLERS TITULAIRES	
ALBI	
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL	
Michel FRANQUES	
Marie-Pierre BOUCABEILLE	
Roland GILLES	
Laurence PUJOL	
Jean-Michel BOUAT	
Marie-Corinne FORTIN	
Mathieu VIDAL	
Naïma MARENGO	
Bruno LAILHEUGUE	
Anne GILLET-VIES	
Gilbert HANGARD	
Odile LACAZE	
Achille TARRICONE	
Nathalie BORGHESE	
Patrick BLAY	
Fabienne MENARD	

Steve JACKSON	
Geneviève MARTY	
Nathalie FERRAND-LEFRANC	
Pascal PRAGNERE	
Danielle PATUREY	
Jean-Laurent TONICELLO	
Nicole HIBERT	
Frédéric CABROLIER	
ARTHÈS	
Marie-Claire GEROMIN	
Pierre DOAT	
CAMBON D'ALBI	
Philippe GRANIER	
CARLUS	
Éric GUILLAUMIN	
CASTELNAU DE LÉVIS	
Patrice DELHEURE	
CUNAC	
Marc VENZAL	
DÉNAT	
Grégory AVEROUS	
FRÉJAIROLLES	
Jérôme CASIMIR	

LE SÉQUESTRE

Gérard POUJADE

**LESCURE D'ALBIGEOIS**

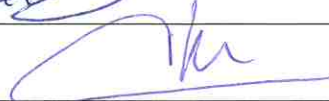
Élisabeth CLAVERIE



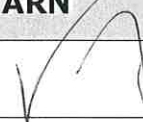
Bernard DELBRUEL



Ghislain PELLIEUX

**MARSSAC SUR TARN**

Anne-Marie ROSÉ



Thierry MALLÉ

Abol. représentative

PUYGOUZON

Thierry DUFOUR

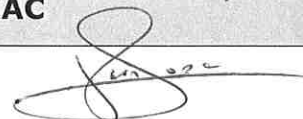
Christine TAMBORINI



Alfred KROL

**ROUFFIAC**

Michel TREBOSC

**SAINT-JUÉRY**

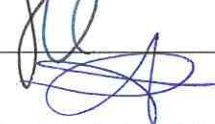
David DONNEZ



Sylvie FONTANILLES CRESPO



Martine LASSERRE



Camille DEMAZURE

Patrick MARIE

SALIÈS

(Jean-François ROCHEDREUX) J. Riguid

**TERSSAC**

Yves CHAPRON

